

Paris, le 20 août 2020

**Guislain DAVID**  
**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Co-Secrétaires généraux**

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP

## **LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Monsieur le Ministre,

L'enjeu posé à l'école en cette rentrée est bien d'assurer l'accueil de tous les élèves tout en contribuant à protéger toute la population en respectant les conditions sanitaires qui s'imposent dans les écoles. Le retour à l'école primaire de près de 6 millions d'enfants et de plus d'un demi-million d'adultes ne doit pas augmenter la circulation du virus dans l'ensemble de la société.

L'évolution inquiétante de la situation sanitaire corrélée aux connaissances scientifiques sur la charge virale et la contagiosité des enfants oblige à prendre des mesures fortes, tant sanitaires et pédagogiques, pour que cette rentrée scolaire hors norme se passe au mieux.

Le protocole sanitaire ministériel révisé et allégé en juillet est à rebours complet du renforcement des mesures sanitaires dans l'espace public et les milieux professionnels face à l'accélération de la circulation du covid en cette fin d'été. Il ne permet pas de garantir la santé des personnels et des élèves. Il s'agit de le revoir en profondeur en imposant le non-brassage des groupes d'élèves permettant une « quarantaine » du groupe dès suspicion de contagion, sans attendre les résultats des tests PCR et sans devoir fermer l'ensemble de l'école. Pour prévenir la transmission par aérosol, il s'agit de rendre possible l'aération régulière des locaux, en engageant si nécessaire des travaux, sans oublier la désinfection fréquente des locaux et des équipements. Pour l'ensemble des adultes présents dans les écoles, il faut également suivre les recommandations du Haut conseil de santé publique qui préconise le port du masque dans tous les milieux clos publics et privés collectifs.

Le plan de continuité pédagogique prévoit deux organisations pédagogiques différenciées, allègement des effectifs accueillis ou retour à l'école en distanciel, en cas de circulation plus ou moins active du virus. Pour qu'il puisse être mis en œuvre efficacement, les équipes enseignantes doivent pouvoir se l'approprier pour le décliner localement dans chaque école. Pour cela, elles doivent bénéficier de temps pour se préparer collectivement à tout type de scénario. C'est pourquoi nous demandons à nouveau de décaler la rentrée des élèves.

Ces premières exigences, bien qu'elles soient indispensables, ne peuvent répondre à elles seules à l'ensemble des nombreuses questions posées par cette rentrée dans les écoles. Elles doivent s'accompagner également de réponses pédagogiques, avec l'annulation des évaluations nationales standardisées prévues dès le 14 septembre et la liberté laissée aux équipes d'utiliser les outils qui leur sembleront les plus pertinents pour savoir où en sont leurs élèves. La priorité est bien de redonner confiance aux élèves, de recréer une dynamique collective d'apprentissage, de construire du sens et pas d'imposer des évaluations sommatives qui apparaissent cette année encore plus hors-sol. Il s'agira également d'inclure l'éducation dans le plan d'urgence gouvernemental et de lui donner ainsi davantage de moyens pour endiguer les inégalités mises en exergue durant le confinement et aggravées par la politique éducative menée.

Si chaque rentrée est essentielle pour les élèves, les familles et les personnels, celle-ci l'est encore davantage en cette période hors norme. Nous avons à cœur qu'elle soit réussie. C'est pourquoi il faut agir sans plus tarder.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Co-secrétariat  
Guislaine DAVID

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David', with a horizontal line underneath it.